

L'hôtel des postes de la rue des Petits-champs

Le 12 octobre 1870, Léon Gambetta signe un décret d'une importance capitale pour le développement des infrastructures de la France : le regroupement de deux administrations distinctes : la poste, et les lignes télégraphiques.

Le projet prévoyait d'y adjoindre les chemins de fer, mais ils restent finalement indépendants.

En 1879 le ministère des Postes et télégraphes, créé l'année précédente, concède le monopole des lignes téléphoniques à trois sociétés qui fusionnent pour constituer la Société Générale de Téléphones.

Le 16 juillet 1889 le téléphone est nationalisé, et le ministère des Postes, télégraphes et téléphones, PTT gère pendant plus d'un siècle les « hôtels des postes », où sont assurés en outre les services de la Caisse Nationale d'Épargne, la CNE créée en 1881.

Dès 1901 un service d'architecture des PTT est créé afin d'assurer la construction et la gestion de tous les hôtels de postes de France; cette organisation se met lentement en place, en partenariat avec les mairies, et en tenant compte des spécificités locales.

Le bureau de Rambouillet :

La Place du Gouvernement est formée par les bâtiments du Palais du Roi de Rome, dont la partie centrale a été détruite entre 1836 et 1840.

Le pavillon occidental, acquis par Poirier devient par voie successorale la propriété de Félicité Isabelle Gallard, épouse de Charles Voirin, maire de Rambouillet de 1878 à 1881.

Leur fille Marie épouse en 1862 Emile Joseph Caël, directeur ingénieur des télégraphes de la région de Paris, et elle hérite de cet immeuble à la mort de ses parents.

On peut imaginer que la location de ce pavillon pour être le bureau de postes de Rambouillet a pu se trouver facilitée par la personnalité des propriétaires !

Quoi qu'il en soit, c'est là que le bureau des Postes et Télégraphes fonctionne jusqu'en 1907, mais il ne dispose sur place d'aucune possibilité d'agrandissement, et l'administration des PTT se décide à un déménagement - en dépit de pétitions des Rambolitains à qui cet emplacement central convient parfaitement.



agrandissement du détail d'une carte postale (collection M & Ch Painvin)

Trois projets sont donc étudiés.

Le premier consiste en la reprise de l'emplacement de l'ancienne maison d'arrêt, laissé libre lors de la construction du Tribunal et de la Maison d'arrêt en face de la gendarmerie, en 1896.

Ce projet a l'avantage de laisser la poste dans le quartier le plus fréquenté : derrière la mairie, sur la place du marché aux légumes (actuelle place Marie Roux). Mais il va à l'encontre du vœu de la municipalité, qui, depuis la construction de la nouvelle église, souhaite déplacer le centre-ville vers l'est, car le château interdit tout développement dans le quartier de la mairie.

L'administration des Postes privilégie un autre emplacement : la ruelle des Vignes (rue Gautherin), près de l'Eglise.

C'est finalement un troisième emplacement qui est retenu, et le 27 mars 1907, c'est au 4 rue des Petits-Champs (rue Clemenceau) qu'est inauguré le nouvel Hôtel des Postes.

L'Hôtel des Postes :

Bien qu'elle cherche, de façon générale, à acquérir ses locaux, l'Administration accepte une formule de location qui lui offre une solution acceptable, dans des délais rapides.

Jules Maillard, directeur du journal local « le Progrès de Rambouillet » a acheté en 1903 un ensemble immobilier comprenant un pavillon et une grande salle au 4 de la rue des Petits-Champs, en face de la sous-préfecture. Il propose un bail qui porte sur l'ensemble, et comprend :

- une grande salle rectangulaire, parallèle à la rue, de 20m de long sur 8 de large.

Cette salle était jusqu'alors utilisée comme salle des fêtes, louée pour des bals, des conférences... C'était la « salle de la Renaissance ». Vétuste, elle répondait de moins en moins aux souhaits de la population rambolitaine.

- Accolé par un angle, un beau pavillon en meulière de 64m² au sol, sur deux niveaux, et une cave partielle.

- Derrière le pavillon : un petit jardin, et devant la salle, le long de la rue : une petite cour.

Case 388		Maillard Jules, journaliste, Rue Nationale	
Pour	M.		
19	M.		
19	M.		
19	M.		
19	M.		
19	M.		
19	M.		
1907	616	1	A 456 Rue Nationale 5 ^e maison 1200 2400
		2	497 Rue des Petits Champs 2400 700
		3	495 "Rambouillet" 4 ^e étage 2400 3600
1912 1907	C. 7 616	4	A 456 Rue Nationale 5 ^e salle de bal 900 400
		5	

fiche cadastrale de Jules Maillard



vue actuelle des bâtiments

Le projet d'adaptation des locaux, dirigé par l'architecte rambolitain Trubert, en accord avec l'administration, consiste en :

- division en deux parties du rez-de-chaussée du pavillon,
- la partie gauche et la totalité de l'étage deviennent appartement du receveur,
- la partie droite devient la zone d'accueil du public. Elle est doublée par la construction d'une extension d'un seul niveau, en meulière, qui s'intègre parfaitement avec le pavillon qu'il prolonge.
- sont construits en extérieur, en limite de propriété, « des cabinets d'aisance aux parois garnies de plaques de faïence, les archives, un magasin, un abri pour les bicyclettes. »
- enfin, l'ancienne salle de la Renaissance reçoit « le cabinet du receveur, vestiaires pour les dames, vestiaire pour les hommes, cabine des facteurs, cabine des chargements, départ des lettres, timbrage, télégraphe, téléphone, répartiteurs, piles.. »

Le tout répond parfaitement aux exigences de l'administration, et aux attentes des usagers.

« rien n'a été oublié, ni ménagé. L'installation est moderne et conforme aux prescriptions des conseils d'hygiène. On a profité du changement de local pour fournir des appareils télégraphiques et téléphoniques entièrement neufs. Rambouillet qui a 85 abonnés au téléphone n'aurait pu dépasser la centaine; il pourra maintenant en avoir 150; mais rien ne s'opposerait, plus tard, à l'installation de répartiteurs pour un nombre beaucoup plus considérable d'abonnés. » (le Progrès de Rambouillet)

Envisager 150 abonnés au téléphone, et même davantage un jour, dans une ville qui ne compte que 6200 habitants ? Pour l'époque, c'est de la science fiction !

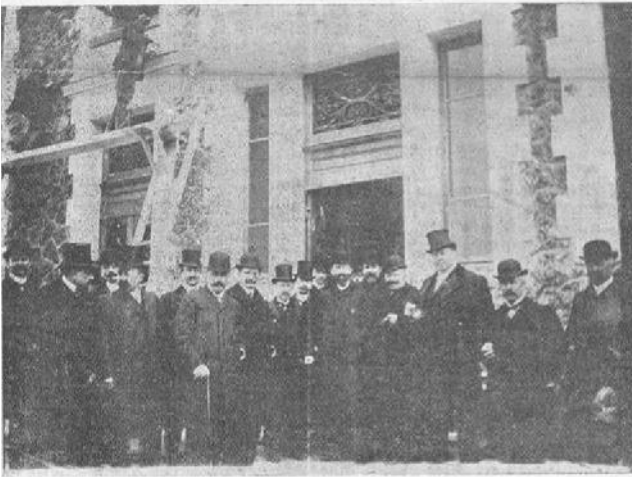
Monsieur Marty, inspecteur des postes, qui s'est tellement battu pour ce projet, est aux anges. *« Rambouillet a le plus beau bureau de poste du département. Son exemple servira à la presse pour faire campagne en faveur de Versailles et de tant d'endroits où de nouvelles installations sont indispensables »*



sur cette carte on voit combien l'extension réalisée reprend bien les matériaux et le style du pavillon

Le dimanche précédent, une inauguration avait rassemblé autour de Marie Roux et de l'inspecteur Marty, l'architecte Trubert¹ et son adjoint Jacque, et les entrepreneurs : Grasset pour la maçonnerie, Sédilot pour la charpente de fer et la serrurerie, Behague et Mathon pour la menuiserie, Duchène pour la couverture et la plomberie, et Delaleu pour la vitrerie et la peinture.

¹ Architecte de la ville, Charles Trubert est au conseil municipal, membre de la commission des abattoirs, de celle des travaux et fournitures des bâtiments communaux, du gaz et eau et de la commission des fêtes. Il intervient à Rambouillet et dans les communes des environs. On lui doit de très nombreuses réalisations, comme les écoles de filles et de garçons de la ville. Il bénéficie d'un véritable monopole, et ses collègues réclament en vain que le choix des architectes, pour les marchés publics de Rambouillet se fasse sur concours !.



*Photo de l'inauguration prise par M.Danglure du « Petit Journal »
On remarque que les ouvriers sont encore en train de fixer les enseignes*

Jules Maillard, propriétaire des lieux et initiateur du projet avait convié de nombreux collègues journalistes et directeurs de journaux, de sorte que l'inauguration sera annoncée dans le *Petit Parisien*, le *Petit Journal*, l'*Indépendant* et le *Journal de Versailles*.

M.Léon, qui représente le Syndicat des journalistes, fait ressortir « *le service rendu à Rambouillet par un de ses confrères de la presse* », et constate « *en présence de ce bureau grandiose, que l'Administration des Postes manifeste enfin son intention d'être à la hauteur des besoins modernes* »

Le mercredi 27 mars 1907, l'hôtel des postes ouvre au public.

Premier à utiliser le nouveau télégraphe, le maire Marie Roux envoie au Président Fallières les hommages de la ville de Rambouillet.

Le personnel comprend 19 hommes, dont 8 ou 9 facteurs, et 5 femmes. Plusieurs cartes postales sont éditées, qui les présentent dans la rue, devant l'hôtel des postes, ou dans la cour :



*détails de carte postale et carte-photo. A gauche le receveur Geffroy, et à droite le facteur Mallet.
Sans doute parmi ces dames, Mmes Prévot, Prévost, Garnier, Gauduchon*



Sur cette carte on voit qu'il y avait au minimum 8 facteurs à bicyclette à Rambouillet vers 1910. Il faut mentionner le rôle important des bicyclettes dans ces tournées - et encore plus, naturellement, pour les facteurs ruraux. La Poste a commencé à les utiliser en 1893 : elles permettent très logiquement de réduire le nombre de facteurs, qui représentaient 70% des postiers en 1880, mais n'en représenteront plus que 43% en 1914.

Le personnel du central téléphonique est féminin. Ces dames ont droit à une pause de 5 à 10 minutes dans une journée de travail de sept heures. Et le salaire n'est pas élevé.

Le bureau de Poste est ouvert au public de 7h du matin à 9h du soir en été, et de 8h du matin à 9h du soir en hiver. Les dimanches et fêtes il est ouvert de 7h à 10h du matin en été et de 8h à 11h en hiver. Le service de téléphone et télégraphe est ouvert les dimanches et fêtes, comme en semaine. *

Au bureau, neuf levées ont lieu à 7h15, 7h55, 9h5, 10h55, 14h, 16h20, 17h45, 20h et 21h.* Un employé est chargé de la levée des boîtes qui existent en 9 emplacements de la ville (Place de la Foire, Tivoli, rue de la Garenne, rue de la Louvière, Palais de Justice, Groussay, carrefour Maillet, place d'Armes et place du Gouvernement.) Il commence chaque jour une première tournée de ramassage à 4h45 en été (5h45 en hiver), puis une seconde à 9h20, une troisième à 14h55, une quatrième à 18h50. Toutefois, les 2ème et 4ème tournées n'ont pas lieu les dimanches et fêtes.*

En 1909 c'est d'abord une question d'horaire qui déclenche des grèves qui paralysent la poste de Paris, puis s'étendent progressivement à toute la France. Les Chambres de Commerce sont obligées de mettre en place une poste parallèle pour l'acheminement des lettres commerciales.

C'est la première fois que des femmes se joignent à un mouvement de grève dans la fonction publique.

Ces grèves seront suivies, mais de façon très modérée à Rambouillet.

En juin 1913, les facteurs de Rambouillet présentent à leur tour une requête :

L'organisation des levées tient compte des horaires des trains. Pour que la première distribution puisse avoir lieu à six heures, les facteurs doivent prendre leur service à cinq heures moins le quart, afin de préparer leur tournée.

Ils sollicitent de pouvoir commencer seulement à cinq heures, ce qui ne retarderait que de 15 minutes la première distribution.

* les horaires indiqués sont ceux de 1913



collection Mireille & Christian Painvin

Écoutons leurs arguments :

« rien dans le commerce local ne peut justifier un réel besoin d'une première distribution à 6h du matin, si, cependant ce n'est que pour créer une surcharge pour les facteurs de ville qui ne peuvent délivrer leur chargement faute de ne pas trouver leurs destinataires, et se trouvent dans l'obligation de les rapporter au bureau, pour n'être distribués qu'à la deuxième distribution ».

L'administration accepte, mais le conseil municipal s'y oppose, par crainte de mécontenter certains électeurs. La journée des facteurs ne sera donc pas adaptée !

Après 1930 :

Durant près de 30 ans l'hôtel des postes reste rue des Petits-Champs - qui devient rue Georges Clémenceau par délibération du 11 février 1930.

Mais le ministère souhaite devenir propriétaire de ses locaux, et en 1931, l'administration procède à l'achat d'une propriété située rue Gambetta, derrière l'église.

Il lui faudra toutefois attendre sept ans avant de pouvoir opérer son déménagement. La nouvelle poste rompt totalement avec le style de l'ancienne, et fera l'objet d'un prochain article.

Le pavillon à usage d'habitation de la rue des Petits-Champs accueille successivement le receveur, un conseil d'entreprises, un avocat (qui en achète les murs), puis un particulier (qui les lui rachète).

Quant aux anciens bureaux et à l'ancienne salle des fêtes, ils deviennent tout d'abord salle des ventes aux enchères.

C'est ensuite l'entreprise de peinture Blangonnet qui loue ces locaux au fils de Jules Maillard, qui en a hérité de son père en 1940.

Pierre Fournier achète le fonds de commerce de l'entreprise Blangonnet le 1er mai 1976 et poursuit la location des bâtiments. Il s'en rend acquéreur au décès de son propriétaire.

Quand il prend sa retraite le 1er avril 2002 il cède son fonds à Bernard Garin. Puis c'est l'entreprise Bellanger-Fournier, qui les occupe à partir du 1er novembre 2006 avant de se déplacer dans la zone d'activité du Bel-Air le 30 octobre 2015.

Les locaux sont alors loués à Spa Malak, centre de soins qui les occupe actuellement. (octobre 2020)

Le restaurant de la Poste :

A l'angle des rues de Gaulle et Clémenceau, un restaurant bien connu des Rambolitains a longtemps perpétué le souvenir de la poste de la rue des Petits-Champs.

C'est le « *Restaurant de la Poste* » tenu successivement par M. Blondeau, puis M. Ghost avant d'être acheté en 1969 par Pierre Kobik - qui se rend également acquéreur des murs en 76, et en fait un



coll. « Mireille & Christian Painvin »

établissement réputé, dont ses vieux clients se souviennent encore avec regret !

Son fonds sera ensuite vendu, avec location de l'immeuble, à Mr et Mme Demouy, qui le cèdent plus tard à Gabriel Niort. Celui-ci fait faillite en 2016.

En 2017 l'immeuble est reloué à usage de restaurant, mais change d'enseigne, et de spécialité, pour devenir un restaurant indien, géré par la société Chapati.

Plus rien ne rappelle donc dans ce quartier l'ancien bureau de poste de Rambouillet.

Christian Rouet